

Goudron contre nature : dans la Nerthe, le cimentier Lafarge négocie ferme

Depuis des années, le Conservatoire du littoral cherche à acquérir la ferme Cossimond et ses alentours. Cette ancienne colonie de vacances, propriété de Lafarge, pourrait devenir une "porte d'entrée" du massif de la Nerthe, lieu d'éducation à l'environnement. Mais l'industriel met dans la balance la réalisation d'un échangeur routier pour desservir ses carrières. Les riverains dénoncent "un chantage".



Par Julien Vinzent, le 2 juillet 2016

Lien : <https://marsactu.fr/la-nerthe-ferme-cossimond-lafarge/>

Ce sont les habitants du bout de Marseille. Du moins d'un des bouts. À partir de l'esplanade Mistral de l'Estaque, il faut encore rouler cinq kilomètres par des lacets escarpés pour apercevoir la chapelle Notre-Dame de la Galline, qui annonce le hameau du même nom, où vivent vingt-cinq familles. C'est à côté de cet édifice devenu "*un point de ralliement*" pour les mobilisations environnementales, que Marie-Blanche Apercé nous donne rendez-vous. Le quartier théorique d'intervention de son CIQ, celui des hauts de l'Estaque, situé en contrebas, s'est élargi en 2011 autour des combats communs contre les implantations de Lafarge dans ce secteur : stockage de déchets inertes, projet d'accueil de conteneurs...

Comme les tuileries un peu plus bas, l'activité fait partie de l'histoire industrielle locale : "*L'activité chaux et carrière sur ce site est antérieure à Lafarge, les gens du quartier parlent encore de la Coloniale*", livre Marie-Blanche Apercé. L'ancienne Société coloniale des chaux et ciment portland de Marseille a légué sur place plusieurs cités ouvrières, les carrières désaffectées des Riaux. Arrivé en 1970, Lafarge a grimpé plus haut, avec quatre fronts de taille dans les collines. Or, dans quelques jours, l'industriel et le Conservatoire du littoral vont formaliser sous l'égide du préfet le premier acte d'une reconversion : un protocole d'accord pour la cession d'environ 80 hectares de terrain dans cette zone. À la mairie des 15e et 16e, on y voit l'aboutissement du conseil d'arrondissements extraordinaire organisé en juillet 2015.

Mais pour la responsable associative, "*si on est à la veille d'une signature, c'est aussi grâce aux fortes mobilisations des riverains. J'ai retrouvé des archives de 1983 du CIQ sur la question des poussières des camions. On n'a pas attendu Hulot [venu à la Galline en mai 2011, ndlr] et les Verts, même si ça a été un coup de pouce*", glisse-t-elle.

Une porte d'entrée depuis Marseille

Du côté du Conservatoire du littoral, le délégué régional François Fouchier confie que *“ces terrains font partie de notre stratégie depuis des décennies. On est dans la continuité d'une politique publique visant à conforter ce secteur”*. En 2013, le ministère de l'environnement l'a ajouté à sa liste des “sites classés”. Par rapport aux 3400 hectares protégés sur le site baptisé “Côte bleue”, les terrains Lafarge font figure de goutte d'eau. Mais ils permettent d'assurer une continuité vers l'Ouest et ils recèlent surtout un bâtiment emblématique, comme l'explique François Fouchier :

La ruine de la ferme Cossimond est pour nous une entrée de site côté Marseille qui va permettre, en la réhabilitant, d'en faire un lieu d'éducation à l'environnement, d'accueil du public – notamment des scolaires. On pourra aussi maîtriser les entrées de quads et motos voire des trafics illicites. C'est assez stratégique.

Mais il y a un hic : dans le protocole, l'industriel pose comme *“condition suspensive”* l'aménagement d'un échangeur routier avec l'A55 afin de desservir ses installations. *“Un certain nombre de verrous sont levés, mais tant que Lafarge n'aura pas la garantie de la réalisation de l'ouvrage, il n'engagera pas la rétrocession de ces terrains”*, détaille François Fouchier. Évoqué par la municipalité depuis près de 10 ans, l'ensemble figure dans le plan local d'urbanisme adopté en juin 2013.

Dans le document de juillet 2015 faisant suite au conseil d'arrondissement extraordinaire, la mairie du 15/16 se déclare favorable à ce demi-échangeur :

Le futur échangeur permettra de désengorger l'accès actuel par l'échangeur des Pennes-Mirabeau sur l'A7 et de limiter la distance de transports des matériaux (les gains estimés s'élèvent à 22 km) diminuer l'impact sur l'environnement (économie de plus de 10 000 tonnes de CO2) et sur la sécurité des concitoyens (diminution de la circulation des camions).

Goudron contre nature : au CIQ, on crie au *“chantage”*. À ses yeux, si la vente des terrains est une contrepartie, *“c'est pour les nuisances que nous subissons depuis des années”*, pose Marie-Blanche Apercé. Entre l'entreprise et le CIQ, on assiste à une longue guerre de positions. En 2011, ces derniers ont essuyé une défaite avec l'autorisation donnée à Lafarge de combler partiellement un lac artificiel avec des déchets inertes. *“À la limite, c'était assez logique car le plan départemental des déchets du bâtiment estime que le comblement de carrières permet d'éviter de créer des nouveaux sites”*, reconnaît aujourd'hui Marie-Blanche Apercé.

Depuis 2013, le projet de stockage de conteneurs a en revanche perdu de son actualité. Outre le demi-échangeur, les points chauds sont aujourd'hui la carrière Lamy – qui doit encore être réhabilitée après sa fermeture en 1996 – et la carrière Lieutaud – où Lafarge veut stocker des *“boues salées”*. *“Je rappelle qu'on ne s'est jamais opposés à l'activité de la carrière Galland”* – autorisée jusqu'en 2032- insiste Marie-Blanche Apercé, menaçant de durcir l'opposition. Lafarge France nous déclare ne pas souhaiter s'exprimer sur ce dossier.

Point focal

En attendant un éventuel accord, avec ou sans échangeur, la zone est théoriquement inaccessible, car desservie par un chemin privé appartenant à Lafarge. Survolé par celui des avions, le ballet des camions sur ce cordon de bitume entre Marseille et Gignac-la-Nerthe est impressionnant, mais quelques utilisateurs du massif s'y glissent. Outre le trafic de drogues et les voitures brûlées, moins fréquentes depuis que de nombreux petits chemins ont été bloqués, on compte principalement les chasseurs. *“Ils bénéficient d'une concession de Lafarge, explique Marie-Blanche Apercé. En l'échange de droits de chasse et de la récolte des olives, ils font un gros travail d'entretien. Là où ça tiraille un peu avec eux, c'est que les marcheurs, VTTistes utilisent aussi ce site. Il faut que la protection des uns n'excluent pas les autres usagers.”*

En fait, le lieu se situe même au croisement exact des communes de Marseille, les Pennes-Mirabeau et Le Rove. Sur place, le panorama embrasse l'étang de Berre au loin, une chèvrerie donnant des envies de brousse, mais aussi le lotissement des Pennes-Mirabeau voisin de la décharge du Jas de Rhodes. Dans la garrigue, des lapins et une file de perdrix profitent de l'absence des fusils.

De gauche à droite, on aperçoit un lotissement des Pennes-Mirabeau puis un site Lafarge et le hameau de la Galline en contrebas.

“D'ici, Le Rove est à 15 minutes à pied”, commente Marie-Blanche Apercé. Marcheuse, elle trace d'un geste quelques itinéraires de randonnée, notamment *“via le chemin de l'Estaque au Rove, qui était utilisé avant le percement du tunnel”*. À proximité, elle signale la présence de la chapelle Saint-Michel et surtout de l'oppidum de la Cloche, occupé au II^e siècle avant J.-C. et objet de fouilles archéologiques minutieuses. *“Comme à Entremont on a ici l'évocation du rite des têtes coupées des ennemis dont on voulait capter la force. Elles étaient accrochées à l'entrée pour impressionner les visiteurs”*, précise la notice de la direction régionale des affaires culturelles. Pour les amateurs, certaines de ces têtes sont conservées au musée d'Histoire. Charmant. Des forums de passionnés réfèrent aussi des positions de défenses de l'armée française ou de l'occupation allemande, dont on croise aussi un élément de fortification bien conservé au hameau de la Galline.

De l'Histoire, de l'industrie, de la nature : Marie-Blanche Apercé ne s'explique pas que le GR2013 soit passé à côté

de ce massif, préférant le massif de l'Étoile. C'est d'ailleurs aussi le cas des trois équipes internationales qui ont planché sur la métropole, qui ont toutes flashé sur le caractère *“central”* du potentiel *“parc métropolitain de l'Étoile”*.

“C'était un de mes lieux de prédilection, mais l'hypothèse a été éliminée très tôt car elle ne collait pas avec l'idée de double boucle. Cela fait partie des archives non utilisées du GR2013”, témoigne Baptiste Lanaspèze, concepteur de ce sentier métropolitain.

Le temps des colonies

Quant à la ferme Cossimond en elle-même, *“les pompiers viennent s'y entraîner. Il y a quelques années on a aussi vu du paintball, auquel elle fournissait un cadre rêvé”*. Éboulée par endroits, le bâtiment livre ailleurs quelques indices de son passé – ici une cheminée, là un escalier. Comme le signale la petite piscine aménagée un peu à l'écart, elle a notamment accueillie la colonie de vacances de la Coloniale et de Lafarge. *“Pour éviter qu'elle soit squattée, on a fait un choix complètement débile qui a été de la démolir en partie”,* affirme Marie-Blanche Apercé.

D'ici quelques années, le lieu pourrait retrouver les enfants via le projet de ferme pédagogique, soutenu notamment par la mairie de secteur. Du moins dans les discours. Car elle ne dispose ni de la compétence ni du budget pour mener à bien la réhabilitation des ruines et l'animation d'un lieu. En 2007, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) imaginait Cossimond au sein *“d'un vaste espace naturel de plus de 300 ha, support d'un futur Observatoire de l'écologie Méditerranéenne”*. L'idée a vieilli aussi mal que le visuel correspondant, même si le plan local d'urbanisme évoquait encore en 2013 *“un projet d'agro-loisirs”*.

“On est très très en amont, commente François Fouchier au sujet d'un éventuel chiffrage des travaux. Ce dossier est étudié par l'Agam depuis plus de sept ans et on n'a même pas finalisé l'acquisition. Il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs.” Le conseil départemental voire la métropole pourraient avoir vocation à s'en emparer. Deux institutions qui observent pour l'instant ces tractations de très loin.